

Misenvalmortagne : compte-rendu de l'Assemblée Générale du 11 juillet 2024

L'association pour la mise en valeur du patrimoine de Mortagne sur Gironde a fêté son premier anniversaire en juin 2024. A cette occasion, l'association a organisé son Assemblée Générale qui s'est tenue le jeudi 11 juillet 2024 à 17h30 dans la Cabane du Dauphin vert au port de Mortagne.

Le déroulement de l'Assemblée Générale a suivi l'ordre du jour prévu pour l'évènement :

- rapport d'activité de l'année écoulée et avancement des chantiers ;
- approbation des comptes ;
- projets de l'année à venir ;
- fixation du montant de la cotisation pour la nouvelle période 2024-2025 ;
- budget prévisionnel ;
- remaniement et élection du nouveau bureau ;
- pot de l'amitié.

Dans un premier temps, le président de l'association Bertrand Delannoy présente le bilan de l'activité en précisant l'avancement des projets définis pour la période précédente 2023-2024.

Le président résume l'avancement des projets qui est détaillé dans les pages dédiées aux projets sur le site internet de l'association misenvalmortagne.org :

1. Le chantier de la fontaine de Font Cloud continue à progresser après la fin de la phase de déconstruction de la fontaine (démolition et évacuation des anciens matériaux) et de reconstruction avec des pierres de la région. La suite du projet verra la finalisation de cette phase par l'achèvement de l'étape de reconstruction avant la phase 2 du projet expliquée dans les projets de l'année à venir.
2. Le chantier du musée de Capitaine a permis de sécuriser la cabane et de choisir les images qui orneront le futur musée. La suite du projet est en attente de financement notamment lié à une possibilité de défiscalisation des dons dont la procédure est en voie d'acceptation officielle par l'administration.
3. La création et la réalisation des panneaux de la nouvelle signalétique touristique est en voie d'achèvement. Le contenu des panneaux a été défini par les adhérents et sympathisants de l'association. L'Office de Tourisme Communautaire (OTC) a revu le contenu pour l'harmoniser avec les autres panneaux installés sur les communes de la CARA attachées à l'OTC. Pour la suite, une phase de validation finale des contenus par des personnes de Mortagne précèdera la réalisation des panneaux par l'OTC avant leur installation.

Misenvalmortagne : compte-rendu de l'Assemblée Générale du 11 juillet 2024

4. Le président a laissé la parole à Christiane et Michel Lorenz pour la présentation détaillée du projet du musée de la carte postale. La présentation est disponible sur la page du site internet de l'association dédiée au projet <https://www.misenvalmortagne.org/musee-carte-postale>.

Après le bilan opérationnel, le trésorier de l'association Christian Seuillet a présenté le bilan comptable rappelé dans les tableaux ci-dessous en indiquant le solde du compte bancaire et en détaillant les dépenses et les recettes. La présentation n'a fait l'objet d'aucune remarque de l'assemblée.

Bilan comptable de juin 2023 au 30 juin 2024		
	Dépenses	Recettes
Année 2023	489,50 €	460 €
Année 2024	191,59 €	529 €
Total	681,09 €	1289 €
Solde		607,91 €

Situation du compte bancaire et des espèces en caisse		
	Jun 2023	30 juin 2024
Compte bancaire	2215,49 €	2577,56 €
Espèces		245,84 €
Total	2215,49 €	2823,40 €
Dette	0 €	0 €
Bonus 2024 - 2023		607,91 €

Pour compléter le bilan comptable, le président précise que l'association pour la mise en valeur du patrimoine de Mortagne sur Gironde conserve dans ses comptes l'apport financier de l'association l'Embarcadère fondée par Jean-Pierre Cottet. Pour explication, il rappelle que l'actuelle association (Misenvalmortagne) a pris le relai de l'Embarcadère en juin 2023 et a repris au passage sa situation bancaire. Il ajoute que Jean-Pierre Cottet est vice-président d'honneur de l'actuelle association et qu'il dispose des fonds apportés par l'Embarcadère.

Pour compléter la revue des projets de l'association, le président a présenté en synthèse les projets identifiés pour la période 2024-2025 qui sont détaillés dans les pages dédiées aux projets sur le site internet de l'association [misenvalmortagne.org](https://www.misenvalmortagne.org) :

1. Le projet autour de la treille de Mortagne porte sur le repérage et la réintroduction d'un vieux cépage d'origine andalouse appelé Listan B ou Montbello. Ce projet est mené en collaboration avec l'Institut Richemont Cognac représenté par M. Julliard.
2. Le projet de phase 2 de la fontaine de Font Cloud prévoit une étape supplémentaire d'embellissement de la fontaine au-delà de la reconstruction. Par ailleurs, une réflexion est en cours autour d'un groupe de travail « les amis de Font Cloud » pour la valorisation des jardins de Font Cloud. Le président invite les adhérents présents dans l'assemblée à se joindre à la réflexion.

Misenvalmortagne : compte-rendu de l'Assemblée Générale du 11 juillet 2024

Après la présentation des projets pour la période 2024-2025, le président indique que l'association propose de reconduire le tarif de l'adhésion à l'identique pour un montant de 5 euros. L'assemblée approuve la mesure.

Le président présente ensuite le budget prévisionnel pour la période 2024-2025. La présentation n'a fait l'objet d'aucune remarque de l'assemblée. Il précise comment le budget est géré selon les principaux postes de dépense :

- Les frais de fonctionnement (frais d'assurance, frais bancaires, abonnement à la plate-forme Wix pour la gestion du site internet) sont définis par les tarifs des compagnies correspondantes (MAIF, Banque Postale, Wix). ils sont financés par les adhésions et la subvention de la commune.
- Les frais du projet de nouvelle signalétique ne sont pas prévisibles car ils dépendent de la forme finale des panneaux définie par l'OTC avant leur réalisation. Ils sont intégralement financés par l'OTC grâce à des fonds européens ou des fonds propres.
- Les frais du projet du petit musée de Capitaine dépendent des devis proposés par les prestataires en réponse aux demandes de travaux (imagerie durable pour l'exposition des photos, aménagement intérieur et extérieur de la cabane). Ils seront financés par une campagne de dons sujets à défiscalisation (procédure en cours de validation officielle).
- Les frais du projet du musée de la carte postale dépendent des devis proposés par les prestataires en réponse aux demandes de travaux (reproduction des cartes postales en matériau dibon, aménagement intérieur et extérieur du bâtiment). Ils sont financés par le port de Mortagne (comptabilité spécifique de la commune).
- Les frais du projet de la fontaine Font Cloud dépendent essentiellement de la fourniture de matériaux. Ils sont intégralement financés par la commune.
- Les frais du projet de la treille de Mortagne dépendent de la gestion des plants de vigne. Ils sont financés par les particuliers demandeurs des plants.

Après le budget prévisionnel, le président précise que le bureau de l'association change pour la nouvelle période :

- Le trésorier actuel Christian Seuillet se retire en laissant sa place à Ludwig Marx actuellement secrétaire de l'association.
- Daniel Leroy remplace Ludwig Marx au poste de secrétaire en complément de son rôle dans la communication de l'association via la lettre d'information mensuelle et le site internet.

L'Assemblée Générale se termine par le pot de l'amitié durant lequel les adhérents profitent de ce moment d'échange en consommant des produits locaux.